

expérience personnelle, parce que j'ai vécu dans l'Ontario et employé le charbon de la Pennsylvanie. J'ai employé le charbon de la Pennsylvanie dans cette ville, durant l'hiver dernier, et je ne considère certainement pas que le charbon extrait de la partie sud de la province d'Alberta le cède à celui que l'on extrait en Pennsylvanie. Mais il nous faut enseigner au peuple l'utilité d'employer notre charbon de l'Ouest.

Voici un autre point que je voudrais mettre en lumière: il serait important, afin d'engager la population à employer le charbon de l'Ouest canadien, de classer le charbon; car présentement tous les charbons de l'Ouest canadien sont écoulés sur le marché et considéré comme charbon des prairies; on les achète comme s'ils étaient tous semblables; il n'en est certainement pas ainsi. Quelques-uns de nos charbons de l'Ouest canadien sont de qualité très supérieure aux autres; si on en opérât le classement, cela aiderait beaucoup à généraliser son emploi.

Je présume que le premier ministre intérimaire désire faire des observations sur le projet de résolution que nous avons discuté cet après-midi. C'est pourquoi je ne veux pas prolonger indûment mes remarques, bien que mon intention fût de parler plus longuement sur la question de nos ressources naturelles.

Une VOIX: Proposez le renvoi.

L'hon. M. BELAND: Cela mettrait fin au débat; nous n'y pourrions jamais revenir.

M. BUCHANAN: On a laissé entendre que je devrais proposer le renvoi.

Le très hon. sir GEORGE FOSTER: L'honorable député peut parler jusqu'à six heures, s'il le désire.

M. BUCHANAN: Nous demandons au Gouvernement d'encourager la production de notre charbon et de toutes les ressources naturelles que nous possédons, en ce pays. Je pourrais faire observer qu'aujourd'hui, des particuliers, de même que des compagnies, appliquent probablement tous leurs capitaux au développement de nos ressources naturelles, dans l'Ouest canadien. Des hommes vont dans les montagnes à la recherche du minerai. Ils parcourent les prairies à la recherche de l'huile. Ils risquent leur argent en forages de puits, dans l'espoir

de faire jaillir l'huile. Et parfois ils y mettent jusqu'à leur dernier sou.

Il est donc à propos, ce me semble, de demander au gouvernement fédéral de même qu'aux gouvernements des provinces qui disposent de leurs ressources naturelles, qu'ils encouragent de toute manière l'exploitation de ces ressources.

Que faut-il au Canada dans le moment? Notre dette est considérable. Comment allons-nous y pourvoir? On nous demande de produire. Nous le pouvons dans les fabriques, sur la terre et dans les mines. Nous avons d'immenses ressources naturelles qui attendent seulement d'être exploitées pour enrichir le pays. Avec une simple exploitation du quart de ces ressources, il ne nous serait pas difficile de faire face à nos obligations. Il n'y a lieu pour personne en ce pays à désespérer de l'avenir du Canada. Pour bien comprendre l'étendue de nos ressources, il n'y a qu'à visiter les diverses parties de notre vaste territoire. Nous ne pouvons qu'être fiers de notre pays et nous glorifier de ce qu'il possède autant de richesses, autant de chances d'avenir que tout autre pays au monde. Ce qu'il faut, c'est d'encourager l'exploitation de ces ressources, c'est de donner au peuple l'occasion de mettre à profit la richesse de ce territoire. Ensuite le Gouvernement n'aura pas à s'inquiéter de l'avenir du Canada. Le citoyen honnête, capable et ambitieux n'aura pas davantage à s'en inquiéter.

M. CAMPBELL: Maintenant qu'il est six heures, me sera-t-il permis de demander ce que va devenir ce débat?

M. l'ORATEUR SUPPLÉANT: Demain, les affaires d'initiative gouvernementale auront priorité. Aux termes de l'article 33, la motion qui se discute dans le moment viendra la première au Feuilleton, sous le titre de "Bills et affaires d'intérêt public" et, à la première séance où les bills et affaires d'intérêt public seront mis en délibération, on pourra reprendre la suite de cette discussion, qui n'aura pas été renvoyée.

Le très hon. sir GEORGE FOSTER: Peut-être le ferons-nous.

(La séance est levée à six heures.)